

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCÉS (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

L'affaire Dreyfus

Nous recevons de Paris la lettre suivante :

Mon cher Directeur,

Je me promenais sur le boulevard, il y a quelques mois, avec Bernard Lazare, et nous causions naturellement de l'affaire Dreyfus. Bernard Lazare, on le sait, s'est constitué le défenseur de l'ex-capitaine et il a mis à son plaidoyer une chaleur qui a fait impression. A ce moment, il avait fait paraître la brochure dans laquelle il essayait de combattre les charges qui pesaient d'un poids si lourd sur son client. Mais à tous ses arguments, on répondait par ceci : « Le conseil de guerre avait les éléments d'appréciation nécessaires ; il a statué ! »

Bernard Lazare s'en indignait. Il s'indignait bien d'autres choses encore, notamment du honteux lâchage que les israélites, ses coreligionnaires et ceux de Dreyfus, avaient fait de sa cause, de leur cause, pourrait-on dire. Il était réduit à combattre seul, mais comme il est d'une bonne trempe de lutteur, il ne se décourageait pas.

— L'arrêt du conseil de guerre, disait-il ! La belle preuve ! Est-ce que nous ne voyons pas tous les jours des erreurs judiciaires se commettre ? Est-ce que là où le magistrat, dont c'est la fonction d'instruire une affaire, se trompe, le conseil de guerre, composé d'hommes d'esprits droits mais médiocrement déliés, ne peut pas se tromper ? Et dire, ajoutait-il, que ce sont précisément les journaux qui traitent couramment les officiers de buveurs d'absinthe abrutis, qui clament le plus fort contre l'hypothèse de l'innocence de Dreyfus !

— Ce n'est donc qu'une hypothèse ?

— Pas du tout, c'est une certitude. Relisez ma brochure, vous y verrez les éléments sur lesquels je m'appuie. Pas un n'a perdu de sa valeur, parce que pas un n'a été réfuté. Mais, tenez ! Il y a une chose qui devrait sauter à tous les yeux : c'est qu'il faut un mobile à un crime et ce mobile personnel n'a jamais pu le trouver ! Dreyfus était riche, heureux en famille, ni joueur, ni débauché ; son avancement avait été rapide, et il aurait trahi ! Pourquoi, grand dieu, pourquoi ?

Sur ces entrefaites, passa Ranc. Bernard Lazare l'arrêta et lui parla quelques instants, puis il revint à moi.

— Ranc croit aussi à l'innocence de Dreyfus. Du reste plusieurs hautes personnalités sont convaincues qu'il y a erreur. L'affaire sera bientôt reprise.

— Mais, hasardai-je, le fait matériel de la trahison est établi. Il y a bien eu réellement quelqu'un qui a trahi, quelqu'un qui a livré à l'Allemagne une partie de notre plan de mobilisation ?

— Oui. Mais ce quelqu'un n'est pas Dreyfus.

— Qui est-ce donc, alors ? Vous le connaissez ?

— Je le connais.

— Son nom ?

— Plus tard !

— Le conseil de guerre l'a-t-il connu ?

— Non. On a attribué à Dreyfus le fait

criminel d'un autre. On a jeté Dreyfus, pour ne pas livrer l'autre !

— Ce que vous me dites-là est abominable. Il y aurait eu substitution volontaire d'un coupable à un autre ?

— Parfaitement. J'en ai la preuve.

— Mais il faut être puissant pour agir de la sorte ?

Bernard Lazare me regarda, avec un sourire sarcastique des plus éloquentes. Il ne répondit pas à ma supposition, et, comme le soleil couchant poudrait d'or le boulevard, nous nous séparâmes, sans rien ajouter à nos propos.

Depuis, j'y ai souvent repensé. La conviction de Bernard Lazare et ses affirmations, le sacrifice qu'il a fait de sa situation de journaliste pour être tout à cette cause, son caractère enfin, ne permettaient pas qu'on considérât comme légères ses paroles. Aussi, n'ai-je point été surpris en apprenant que M. Scheurer-Kestner allait, avec Ranc, évoquer de nouveau cette douloureuse affaire devant le tribunal de l'opinion publique. Je ne me prononce pas, mais j'attends avec intérêt et un peu d'inquiétude, les révélations. J'ai peur d'un nouveau scandale, mais si la vérité éclatante en sort, le mal ne sera qu'à demi.

X...

— Cet article offrant un certain intérêt d'actualité, nous n'avons pas cru devoir l'écartier ; mais en dépit de la très grande honorabilité de M. Scheurer-Kestner et jusqu'à preuve formelle du contraire, nous inclinons à penser que l'estimé vice-président du Sénat a été la victime de la campagne très habilement conduite pour la réhabilitation de l'ex-capitaine Dreyfus.

AUX INFALLIBLES

Allons, voilà les substituts,
Qui se lancent dans l'obstétrique,
Ils ont fait de jolis débuts
Pour inaugurer leur clinique !

Donc, un docteur n'a plus le droit
— Le contraire serait risible ! —
D'hésiter, d'être maladroit.
On sait qu'un juge est infallible.

Qu'on se le dise ! un médecin
Ne pourra plus ouvrir un ventre
Sans voir surgir — fatal destin ! —
Quelque procureur de son antre.

Comment feront nos Diafoirus
Si la justice les empêche
De trépaner quelque fœtus
Qui ne veut pas franchir la brèche ?

Un magistrat déclarera
Qu'on a commis des fautes lourdes ;
Mais qui diagnostiquera
Si le magistrat fait des bourdes ?

Pour lors on verra le docteur,
— Tant le code inspire de craintes ! —
Faire venir le procureur
Quand nos femmes seront enceintes.

Les magistrats à l'hôpital
Feron, ma foi ! fort bonne mine,
Comme instrument chirurgical
N'auront-ils pas la guillotine ?

Ça jongle avec le couperet
Comme avec un poids un athlète
Ou comme on joue au bilboquet :
Leurs clients en perdent la tête.

Et les médecins guériront
Toute entorse donnée au code ;

Quelques sceptiques en riront :
Mon Dieu ! c'est affaire de mode.

Que direz-vous, gens de la cour,
Quand les maîtres de la clinique
Vous condamneront à leur tour ?
Leur ferez-vous encor la nique ?

Ils finiront par se venger
La médecine aura son heure :
Gare à vous ! quand il faut qu'on meure
Il n'est pas de loi Bérenger.

V. R.

LE TUEUR DE BERGERS

Tout le monde aujourd'hui connaît les exploits sanglants de ce sinistre personnage qui a nom Vacher.

Il n'a pas encore fini d'avouer la série de ses crimes.

A l'instruction, il parle avec un grand sang-froid de ses victimes et, avec une logique et une grande lucidité d'esprit, cherche à se faire passer pour irresponsable. Il raconte qu'il a été mordu par un chien enragé, qu'il a absorbé, étant jeune, un breuvage qui lui a empoisonné le sang ; il prétend avoir des accès de folie pendant lesquels il a absolument besoin de tuer. On ne sait si l'on doit ajouter foi à toutes ces affirmations. Le fait est que Vacher, dans sa prison, a toujours été très poli avec ses gardiens. Enfin, par des raisonnements souvent ingénieux, il cherche à prouver qu'il a perdu la raison.

INFORMATIONS

Election sénatoriale

TARN-ET-GARONNE

M. Bourgeat républicain progressiste est élu par 320 voix (3^e tour).

Ont obtenu : MM. Catusse, ministériel 56 voix ; Delbreil, monarchiste, 24 voix ; voix perdues, 23.

Election au Conseil général

CANTON DE DURBAN (AUDE)

Gaubert, opportuniste, 822 voix ; Sibade, radical, 798 ; bulletins divers, 30.

Au Panthéon

Le président de la République, accompagné par le général Hagron et M. Le Gall, directeur de son cabinet, s'est rendu lundi au Panthéon, sur la tombe de M. Carnot.

Le voyage de M. Lebon

On mande de Saint-Louis (Sénégal). M. André Lebon s'embarquera pour la France sur le paquebot touchant le 5 à Dakar. Le ministre sera de retour à Bordeaux le 13 de ce mois.

Le Panama

M. le procureur général Bertrand vient de fixer définitivement à la seconde quinzaine de décembre, — qu'ils occuperont toute entière — les débats de l'affaire Arton. Ils seront présidés par M. le conseiller Tardif ; M. l'avocat général Van Cassel soutiendra l'accusation.

Incident de frontière

Un négociant en chaussures de Nancy, M. Conter, âgé de vingt-six ans, vient d'être arrêté par la police allemande à Noveant alors qu'il se rendait à Metz pour affaires.

Originaire du pays annexé, M. Conter avait été amené, tout enfant, à Nancy, où ses parents se fixèrent. Son père opta pour lui et il fit son service militaire dans un ré-

giment de Nancy. Il épousa ensuite une jeune fille de Metz.

Avant, comme après ce mariage, M. Conter se rendait de temps à autre à Metz, et jamais on ne l'avait inquiété. On croit qu'il a été arrêté sur la dénonciation d'un ami qui se rendait comme lui à Metz. M. Conter venait de terminer une période d'instruction de vingt-huit jours.

Congrès socialiste

Le congrès des conseillers municipaux socialistes a tenu mardi sa deuxième séance. La réunion s'est occupée des garanties de salaire des chantiers communaux, du referendum des fédérations départementales, des prestations et des questions d'assistance.

Lutte de races

Une dynastie ébranlée. — Imminence de l'état de siège

La crise constitutionnelle en Autriche a pris un caractère de gravité qui cause les préoccupations les plus vives. On se demande avec anxiété de quelles nouvelles scènes scandaleuses le Reichsrath sera le théâtre jeudi prochain. Les Allemands ont dépassé toute retenue et annoncent qu'ils emploieront les moyens les plus révolutionnaires pour empêcher la reconnaissance des droits des Tchèques et des autres éléments slaves.

A la recherche d'Andrée

Expédition officielle

Le ministre de l'intérieur de Suède vient de télégraphier l'ordre au gouverneur de Tromsø d'affréter immédiatement, aux frais de l'Etat, un steamer qui, dans le délai de trois jours, devra partir pour le Spitzberg à la recherche d'Andrée.

Ce navire emportera pour six mois de vivres.

Aux pays encore annexés

La haine de l'Allemagne

Soixante et onze jeunes gens, nés en 1876 dans l'arrondissement de Sarrebourg, sont cités à comparaître le 16 décembre devant le tribunal correctionnel de Saverne, sous l'inculpation de s'être soustraits par l'émigration à l'obligation du service militaire. Les biens des prévenus ont été placés sous séquestre.

En Espagne

Les prisonniers prétendus anarchistes qui étaient détenus dans la prison de Monjuich ont été mis en liberté, la nuit dernière, au nombre de cinquante-quatre. D'autres prisonniers seront mis en liberté aujourd'hui.

Préparatifs de guerre

Le Daily Chronicle est informé que le gouvernement espagnol se prépare à faire face à toutes les éventualités. « La semaine dernière, dit-il, le ministre de la marine espagnole a passé des contrats avec une importante maison anglaise pour la livraison de croiseurs armés de canons à tir rapide. »

L'anniversaire de la mort du Czar Alexandre III

Dimanche, à l'église russe, a eu lieu le service anniversaire de la mort de l'empereur Alexandre III.

Le ministre des affaires étrangères, accompagné de M. Nisard, directeur des affaires politiques, assistait à cette cérémonie.

Petites Nouvelles

On a inauguré, à Saint-Omer, le monument élevé à M. Martel, ancien président du Sénat.

— Les élèves de l'école polytechnique n'ont pas voulu profiter de ces deux derniers jours de vacances ; dimanche et lundi, ils sont restés dans leurs quartiers. Le conflit semble s'aggraver entre le général Toulza, gouverneur de l'école, et les élèves.

— Une dépêche de Toulon annonce que M. Jourdan, député de Draguignan, hésite à se représenter aux prochaines élections et que des démarches vont être faites auprès de M. Clémenceau pour le décider à accepter la candidature.

— A l'occasion de la Toussaint, une foule énorme a défilé devant le tombeau de Pasteur, à l'Institut de la rue Dutot, où est inhumé l'illustre savant.

— Le litige entre l'Allemagne et la République d'Haïti vient d'être réglé d'une façon satisfaisante par la mise en liberté de Lueder, le sujet allemand incarcéré par les autorités haïtiennes.

— Les professeurs de Paris et de Lille s'étaient mis en rapport afin de fonder une association d'études qui réunirait les établissements d'enseignement secondaire publics des deux académies ; mais le ministre de l'Instruction publique vient de répondre qu'il n'autorisait pas la création de cette société.

CHRONIQUE LOCALE

Aux pompiers vélocipédistes

M. le Ministre de l'intérieur vient d'informer les maires, qu'en vertu du paragraphe 2 de l'article 10 de la loi du 28 avril 1893, les sapeurs-pompiers qui possèdent des bicyclettes sont affranchis de la taxe.

Les Assises

Voici le rôle des affaires qui seront soumises au jury des assises du Lot, qui s'ouvriront, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, le lundi 8 novembre courant :

Lundi, 8 novembre. — Affaire des frères Clary, de Savanac. Coups et blessures.

Mardi, 9 novembre. — Affaire Bost, de Montcabrier. Tentative de meurtre.

Mercredi, 10 novembre. — Affaire Marie Armandou. Infanticide.

Mercredi, 10 novembre. — Affaire Delalande. Vol qualifié.

Société de secours mutuels des instituteurs et des institutrices du Lot

Le conseil d'administration de cette société s'est réuni à Cahors dans le local ordinaire de ses séances, à la préfecture, le samedi 30 octobre, sous la présidence de M. Soulié, vice-président remplissant par délégation les fonctions de président.

L'ordre du jour portait :

- 1° Examen de demande de secours ;
- 2° Fixation du jour pour l'élection du président.

Médaille coloniale

Viennent de recevoir la médaille coloniale :

MM. Pierre Bouclau, à Montfaucon, Amans Caminade, à Carluet ; Antoine Cubaynes, à Saint-Géry ; Antoine Laparra, à Figeac ; Sylvain Monluc, à Predeignes ; Simon-Julien Nouailles, à Larroque-des-Arcs.

CAHORS

Manifestation patriotique

Lundi a eu lieu la manifestation patriotique de la Toussaint.

Contrairement à ce qui se passe d'ordinaire, il n'a pas plu ; le soleil souriait tristement dans un ciel bleu-pâle ; la température était douce comme dans les délicieuses journées de fin d'automne. Malgré soi l'on se sentait envahi par une indéfinissable tristesse.

Au cours Vaxis, où l'on devait se réunir, nous avons remarqué les divers fonctionnaires de la ville : la Préfecture, la magistrature, les contributions directes et indirectes ; — les écoles laïques, l'école normale, le Lycée, étaient représentés, le Conseil municipal. — Nos sociétés cadurciennes, les Sauveteurs du Lot, l'Orphéon, l'Avenir Cadurciens, avaient tenu, eux aussi, à s'associer à cette patriotique manifestation.

A 2 heures le cortège se met en marche pour se rendre devant le monument Gambetta. Pendant le trajet « l'Avenir » joue des marches funèbres.

Devant la statue de notre grand compa-

triotte la foule se range respectueusement et émue. On dépose au pied du monument de superbes couronnes pendant que l'Orphéon chante « l'hymne à Gambetta. »

Puis M. le Préfet prononce le discours suivant :

« Messieurs,

« Suivant une pieuse tradition, chaque année, à cette même date, la municipalité de Cahors invite à se réunir, au pied de ce monument, tous ceux qui portent au cœur le souvenir du grand patriote dont votre cité est si légitimement fière.

« Je remercie M. le maire de m'avoir donné l'occasion, cette année, de vous exprimer au nom du gouvernement de la République toute ma reconnaissance pour être venus en si grand nombre apporter ici un témoignage respectueux de vos sentiments patriotiques.

« Je ne puis que vous féliciter d'unir dans une si touchante pensée et ceux qui, en accomplissant le suprême devoir de citoyen, sont tombés en défendant le sol de la Patrie, et celui qui fut l'âme du gouvernement de la défense nationale.

« Après vingt-sept ans, vous nous rappelez ainsi que, si malgré leurs efforts et leur dévouement, nous avons été vaincus, c'est à eux que nous devons, du moins, d'avoir sauvé l'honneur du drapeau.

« Cette pensée doit être pour nous un encouragement et une espérance, car un peuple qui se souvient sait profiter des leçons de l'histoire ; elle nous trace également à tous notre devoir dans l'avenir ; si, plus heureuses que nous, les générations qui nous succèdent n'ont pas pris part au deuil de la patrie, si elles n'ont pas connu les douleurs de la défaite, nous devons leur rappeler sans cesse que la France est séparée d'une partie de ses enfants et qu'elle n'oublie jamais ceux qui tombent pour la servir.

« Patriote avant tout : disait Gambetta. C'est le titre qu'il ambitionnait le plus ; c'est celui pour lequel il a lutté toute sa vie, c'est celui qu'il a bien mérité.

« Et cependant, malgré son amour pour la patrie et pour la République, il fut de ceux qui connurent toutes les amertumes du pouvoir, toutes les attaques de la haine et de la calomnie.

« Mais confiant dans la démocratie, confiant dans la justice immanente, rien ne l'arrêta dans la voie qu'il s'était tracée. La générosité de son cœur, la grandeur de son esprit lui faisaient tendre la main, après la bataille, à tous ceux dont le concours lui paraissait utile, de façon à unir dans un même faisceau toutes les forces vives de la nation, dans l'intérêt supérieur de la patrie et de la République.

« Inspirons-nous de son exemple, et en nous inclinant, messieurs, devant ce monument, élevons notre pensée vers le grand citoyen et marchons résolument dans la voie du progrès en n'ayant qu'un but : la grandeur de la Patrie et la prospérité de la République. »

Pendant que l'orateur parle on se prend à dérouler dans sa mémoire tous les souvenirs relatifs à la vie de Gambetta. On voit ce glorieux enfant du Quercy, tout jeune encore, dénonçant avec courage les turpitudes du gouvernement impérial ; vouant à l'opprobre des honnêtes gens ce Président de la République meurtrier de la République, celui qui malgré son serment, avait violé la Constitution et la loi.

— On revoit Gambetta pendant nos désastres, parcourant la France, relevant les courages abattus, réchauffant les âmes de la flamme qu'allumait en lui le péril national. — On se sent saisi d'admiration pour ce grand homme dont le patriotisme augmentait à mesure que la France saignait davantage, on se sent pénétré d'une vive reconnaissance pour celui qui dans l'espace de quelques années fit, de notre France mutilée, une France rajeunie, admirée, capable désormais d'imposer le respect d'elle-même à ses ennemis....

Devant le monument élevé à la mémoire des mobiles du Lot morts en 70-71, M. Guiraudies-Capdeville rappelle les faits principaux de la campagne : la mort glorieuse du commandant Fouilhade et de cette poignée de héros qui succombèrent accablés par le nombre des ennemis ; il rend un juste hommage à tous ces glorieux enfants de la France, qui pendant cette année terrible, sont morts pour la patrie.

En terminant, M. Guiraudies, se tournant vers le monument des mobiles, s'exprime ainsi :

« Oui, bien-aimés camarades, la semence de vos mâles vertus s'enfonce profondément au cœur de vos cadets.

« Plus heureux que les vétérans de 1870, déjà touchés par l'âge, la jeune génération, s'inspirant de votre exemple, saura venger nos défaites imméritées et rendre à la patrie mutilée l'intégrité de son territoire et les gloires de son passé.

« Vive la France ! Vive la République ! » M. le Préfet remet ensuite la médaille militaire à M. Joseph Ser, de Saint-Pierre-Toirac, ancien garde mobile.

Enfin l'Orphéon chante un couplet de la *Marseillaise* et la foule se disperse silencieusement et recueillie.

Le culte de nos morts

Lundi et mardi presque tous les habitants de notre ville sont allés en foule au cimetière, afin de rendre un pieux hommage à la mémoire de leurs parents et amis défunts.

Les tombes, décorées avec goût, disparaissaient sous les couronnes et les fleurs. Les chrysanthèmes étalaient dans ce lieu de repos leur blancheur éclatante, et les violettes et les roses embaumaient l'air de leur délicieux parfum.

Dans de petites chapelles, des femmes à genoux, des hommes debout, tête nue, tristes, pleurent un des leurs enlevé à leur affection ; plus loin, une mère en grand deuil un chapelet en main, balbutie en tremblant une prière pour son fils ; et là, dans un coin du cimetière, une jeune fille, grande et pâle, une fiancée peut-être, émue et silencieuse, tapisse de fleurs blanches le tombeau d'un aimé disparu.

Oh ! comme ils sont tristes ces derniers beaux jours d'automne, qu'on passe à genoux sur la terre où tant d'êtres chéris dorment, bercés dans leur sommeil éternel par le vent qui chante dans les sombres cyprès !

Formation d'une 13^e compagnie au 7^e de ligne

Demain, 5 novembre, une 13^e compagnie sera créée au 7^e régiment d'infanterie. Les éléments prélevés sur l'ensemble des autres compagnies sont de 6 sergents, 6 caporaux, 5 engagés volontaires anciens soldats, 14 soldats de la classe 1894, 24 soldats de la classe 1895 ; à ces chiffres viendront s'ajouter 43 jeunes soldats.

Cette compagnie, dont M. le capitaine Piot prendra le commandement, sera logée dans l'aile nord du bâtiment B.

Candidats à St-Maixent

Avant-hier 2 novembre, les sous-officiers Noséda, Galet-Lalande, Bayle, Baron-Dauthet, Courbil, du 7^e, candidats à St-Maixent, se sont rendus à Montauban et ont été réunis à 5 heures du soir dans la salle d'examen de la caserne Guibert (11^e d'infanterie) pour y recevoir les instructions nécessaires. Ils sont mis en subsistance au 11^e d'infanterie.

Recrues

Le 7^e d'infanterie recevra cette année environ 649 jeunes soldats qui seront répartis de la façon suivante :

Les 12 premières compagnies recevront de 50 à 51 hommes.

La 13^e compagnie en recevra 43.

Les jeunes soldats sont convoqués avant 2 heures du soir, aux dates suivantes :

219 hommes pour un an (recrutement de Cahors), le 13 novembre ;

2 hommes, 2 et 3 ans (recrutement de Foix), le 15 novembre ;

428 hommes, 2 et 3 ans (recrutement d'Agen), le 16 novembre.

Nominations

Par arrêté de M. le Préfet, sont nommés : MM. Tournié, sous-chef de bureau ; Ségol, commis-rédacteur ; Rescoussié, commis-expéditionnaire à la 1^{re} division.

MM. Jouffreau sous-chef de bureau, Tinel rédacteur-comptable, Bouzerand, commis-expéditionnaire à la 2^e division.

MM. Cazes, sous-chef de bureau à la 3^e division, Oulières, sous-chef de bureau, Loubières, commis-rédacteur à la 4^e division.

Les Sauveteurs du Lot

Les Sauveteurs du Lot se sont réunis dimanche matin à l'hôtel de ville de Cahors, sous la présidence de M. Guiraudies-Capdeville, président honoraire.

L'assemblée a décidé de charger M. Guiraudies-Capdeville, de la direction de la Société, en attendant la nomination d'un président actif.

De plus MM. Soulié de Bru, commandant en retraite, et Bris, propriétaire à Cabessut, sont désignés comme présidents-adjoints.

M. Séguy, membre honoraire, et M. le commandant Després sont élus membres du conseil d'administration, en remplacement de M. Borie, décédé, et de M. Gleize, démissionnaire.

La reprise des cours est fixée à mercredi prochain, à 8 heures du soir.

Banquet des Mobiles du Lot

Dimanche dernier, les anciens mobiles du Lot se réunissaient dans un banquet fraternel.

A l'issue de ce banquet, ils se sont rendus dans un des salons du café Tivoli, et ont jeté les bases de l'Association fraternelle des

anciens mobiles du Lot. Ils ont ensuite décidé qu'un banquet les réunirait tous les ans.

Baccalauréats

Les épreuves écrites des divers baccalauréats ont déjà eu lieu dans une salle de l'école normale d'instituteurs, rue Victor-Hugo, les jours et heures ci-après :

Baccalauréat secondaire moderne (1^{re} et 2^e partie). — Mercredi, 3 novembre : matin, 6 h. 3/4 ; soir, 1 h. 3/4.

Baccalauréat es-lettres (2^e partie). — Baccalauréat secondaire classique Philosophie. Jeudi 4 novembre : matin, 6 h. 3/4 ; soir, 1 h. 3/4. Les élèves de Rhétorique subiront les épreuves écrites demain vendredi, 5 novembre : matin, 6 h. 3/4 ; soir, 1 h. 3/4.

Incendie

Dimanche vers midi, un commencement d'incendie s'est déclaré dans la maison de M. Depeyre, avocat, boulevard Gambetta 53.

Cet incendie a été rapidement éteint par les voisins, les pompiers et le personnel de la maison.

Les autorités civiles et militaires étaient sur les lieux.

Contraventions

M. le commissaire de police a dressé procès-verbal contre trois débitants de boissons de notre ville, pour infractions à l'arrêté municipal interdisant les bonnes dans les cafés et un autre à un débitant pour avoir reçu, à plusieurs reprises, dans son débit, une fille soumise.

Acté de probité

M^{me} Rose Nadal, de Caillac, a acheté, à la foire d'hier, un sac de maïs à une personne qu'elle ne connaît pas. Pendant qu'elle le faisait prendre par son meunier, le vendeur qui s'était arrêté pour causer avec quelqu'un n'a plus été retrouvé. Cette femme tient le montant de son achat à la disposition du vendeur.

Foire

Beaucoup de monde, transactions excellentes, à des prix très rémunérateurs ; foire en somme très importante.

On cotait :

Bœufs : bœufs gras, de 32 à 34 fr. les 50 kil. ; les attelages, de 500 à 800 fr. la paire.

Porcs gras, de 35 à 36 fr. les 50 kil. ; porcelets, de 10 à 20 fr. la paire.

Moutons gras, de 0,60 à 0,70 le kil. ; brebis, de 35 à 40 fr. la paire.

Halle. Blé, 150 hectol. ; vendus 120, au prix moyen de 25 fr. l'hectol.

Maïs, 400 hectol. ; vendus 325, prix moyen, 10 fr. 50 l'hectol.

Pommes de terre, de 3 à 4 fr. les 80 litres.

Châtaignes, 1 fr. les 80 litres.

Canards et oies grasses, de 0,60 à 0,70 le 1/2 kil. ; poulets, de 0,70 à 0,75 le 1/2 kilo.

Dindes, de 0,50 à 0,60 le 1/2 kil.

Lapins, 0,40 le 1/2 kil.

Oeufs, 0,90 la douzaine.

Accidents

Dimanche dernier, le nommé Deilhes, demeurant à Cahors, rue Mascoutou, rentrait de Caussade, lorsque à trois kilomètres de Lamadeleine, il tomba sur la route par suite d'un faux pas et se fractura la jambe droite. On le transporta immédiatement à Caussade où la fracture fut réduite, et le blessé fut ensuite transporté à son domicile, à Cahors.

Hier soir, un ouvrier de M. Cavalier, carrossier, rue du Lycée, était monté sur une échelle pour ranger des pièces de bois lorsqu'à la suite d'un faux mouvement il fut précipité à terre et se fit quelques blessures.

M. le D^r Darquier, appelé aussitôt, prodigua les soins nécessaires et constata que le blessé avait des contusions et quelques plaies à la tête.

Fort heureusement, cet ouvrier en sera quitte avec 15 jours de repos.

Mouvement de la population

Voici le mouvement de la population pendant le mois d'octobre :

Naissances : légitimes, 18 ; illégitime, 1 ; mort-né, 1 ; mariages 7 ; divorce, 1 ; décès 37 dont 3 de moins de un an, 2 de 1 à 19 ans, 4 de 20 à 30 ans, 4 de 40 à 59 ans et 24 de 60 ans et au-delà.

Ventre de Cahors

Il a été abattu pendant le mois d'octobre, (chiffres officiels) :
Bœufs 65, vaches 58, dont 51 pour la troupe, veaux 148, moutons 647, porcs, 30, formant un total de 102 678 k.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 30 octobre au 3 novembre 1897

Naissances

Planacassagne, Jeanné-Marie-Anne, Quai Ségur, 7
Gomès, Marie-Thérèse, rue du Four Sainte-Barbe.

Publications de Mariages

Marlenot, Albert, cultivateur et Montet, Germaine-Marie.

Sâstres, Antoine-Baptiste, cultivateur et Cassan, Ida-Antonie, à Sainte-Valérie, Cahors.

Bourgnou, Pierre, employé de commerce et Sembel, Marie, robeuse.

Mariages

Croissant, Eugène Louis, tambour-major, au 7^e d'infanterie et Calmon, Emilie, robeuse.

Décès

Noyer, Emile-Georges, 8 mois, à Cabessut-Haut.

Lablanche, Pierre, potier, 55 ans, Avenue de Toulouse, 19.

Larroque, Marie, V^e Birou, 62 ans, rue Donzelle et rue St-Marc, 1.

Marlas, Marie, 42 ans, célibataire, rue du Bousquet, 3.

Blanc, Marie, V^e Bénéch, 70 ans, rue de la Halle, 4.

Une curieuse publication

La Revue de France que dirige fort habilement notre confrère Georges Rocher, vient de publier un numéro spécial exclusivement composé d'œuvres de femmes (articles littéraires et politiques, nouvelles, poésies, souvenirs, illustrations et dessins hors texte, musique, etc.) Tous les textes et compositions qui sont inédits et très curieusement variés sont signés autographiquement par les auteurs, — une centaine de notabilités féminines.

Citer des noms est impossible. On ne saurait choisir, dans cet important sommaire où sont groupés des personnalités marquantes si diverses, depuis Mesdames Edmond Adam et Alphonse Daudet par exemple, jusqu'à Astié de Valsayre et Louise Michel; depuis madame Demont-Breton, le peintre célèbre, Madame Gabrielle Ferrar, l'éminente musicienne, jusqu'à Madame de Thèbes, la chiromancienne qui prédit à Morès sa mort prochaine, quelques jours avant son départ pour l'Afrique, où il allait être assassiné.

C'est un fascicule à lire tout entier et à conserver, car il restera comme un sérieux document sur la littérature et les arts féminins.

La Revue de France est en vente dans les principales librairies et dans les bibliothèques des gares. Le numéro spécial qui compte près de 200 pages est envoyé franco contre mandat de deux francs adressé 55, avenue de La Bourdonnais, Paris. Envoi d'un spécimen ordinaire contre 60 centimes.

Arrondissement de Cahors

DURAVEL. — Les fêtes de Duravel des 21, 25 et 31 octobre favorisées par un temps

superbe ont attiré une grande affluence.

Le bal de la mairie, animé par une musique des plus entraînantes dirigée par M. Mullo, de Cahors, avait réuni un grand nombre de danseurs et de jolies danseuses surtout.

Les courses de vélocipèdes ont eu un grand succès et grâce aux précautions prises par les organisateurs il n'y a pas eu d'accidents malgré les difficultés des virages.

Voici le résultat de ces courses : Départementale. — 1^{er} prix, 15 fr., Manié, de Cahors; 2^e, 10 fr., Boutaric, de Cahors; 3^e, 5 fr., Delrieu de Libos.

Internationale. — 1^{er} prix, 30 fr., Ratié, d'Agen; 2^e, 20 fr., Laon, d'Agen; 3^e, 10 fr., Soubirous, de Saint-Vite (Lot-et-Garonne).

Consolation. — 1^{er} prix, 10 fr., Boutaric, de Cahors; 2^e, 6 fr., Manié, de Cahors; 3^e, 4 fr., Demeurs, de Fumel (Lot-et-Garonne).

Honneur. — Prix unique de 25 fr. offert par la ville de Duravel, Ratié.

St-MICHEL (Commune de Cours). — On nous écrit :

Monsieur le Directeur,

Le 30 octobre, vers 3 heures du soir, je passais devant l'hôtel de la Préfecture de Cahors. A ce moment, un charretier, voulait faire descendre sur la place du Marché sa charrette chargée de madriers d'orme. Le poids de cette charge ne permit pas au conducteur de passer lentement le ruisseau; la charrette versa et les madriers furent violemment projetés sur le sol à une faible distance du véhicule. Il aurait pu se produire des accidents de personne.

Nous prions les autorités compétentes de vouloir bien, dans l'intérêt de tous, faire les réparations nécessaires pour que les véhicules puissent désormais traverser les rues sans accident.

PUY-L'ÈVÈQUE. — Les objets qui ont été volés à l'église de l'hospice de Puy-l'Èvêque sont :

2 ciboires, 2 calices, 1 ostensor (dont le pied en cuivre a été dévissé et laissé sur place à cause de son peu de valeur.)

Agression. — Dans la soirée du 1^{er} novembre, le nommé Fabre, dit Quercy, ouvrier maçon, employé à la construction du pont de Vire (Lot), a été assailli au moment où il rentrait chez lui, par un individu qui était caché derrière une bâtisse tout près de la station de Duravel.

Il a reçu à la tête plusieurs coups de bâton, qui lui ont fait d'assez graves blessures, mais on espère qu'elles n'auront pas de suites fâcheuses, car il paraît qu'il a déjà repris son travail.

On pense que l'agresseur doit être un ouvrier terrassier aussi employé à la construction du dit pont.

Une enquête est ouverte.

ORNIAC. — Incendie. — La femme Cassan, récemment mariée, habitant le hameau d'Espinières, commune d'Orniac, a failli

être brûlée vivante à la suite d'un incendie qui s'est déclaré chez elle, samedi dernier.

Elle s'était enfermée dans le fournil pour préparer du chanvre et, par imprudence, elle y mit le feu avec sa lampe.

En un instant tout l'immeuble fut en feu.

Un gros tas de fagots de feuilles sèches qui se trouvait devant la porte du fournil, s'enflamma en même temps.

La femme Cassan a été obligée de passer dans les flammes pour se sauver. Elle a eu de fortes blessures. Au début on désespérait de la sauver, mais son état s'est amélioré.

LUGAGNAC. — Grave accident. — M. Bach, dit Escrouzailles, de Lasbordes, commune de Lugagnac, revenait de Puy-Larroque où il avait pris chez son beau-frère une barrique de vin. Arrivé à deux kilomètres de cette localité, le cheval eut peur, Bach ayant voulu le maîtriser, son pied s'embarassa dans une guide et sa tête heurta contre la roue. Le cheval ayant fait un mouvement d'impatience, il fut projeté sur le sol.

Transporté chez un parent, il y reçut les premiers soins en attendant l'arrivée de M. Beaudomet, appelé en toute hâte.

L'état du blessé, quoique des lésions internes ne se soient pas produites, est très grave. Les blessures à la tête ont produit une hémorragie et l'on craint des complications.

Marié depuis quelques mois à peine et d'une très honorable famille, le malheureux n'est âgé que de 39 ans.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Tribunal correctionnel. — Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Conte, de Saint-Céré, 150 francs d'amende pour colportage d'allumettes de contrebande.

B..., de Souillac, et L..., de Capdenac, inculpés de coups et blessures, sont condamnés : B... à 50 francs d'amende ; L... à 16 francs d'amende ; ce dernier avec le bénéfice de la loi Bérenger.

Le tribunal prononce, en outre, plusieurs contraventions pour délits de chasse.

ISSENDOLUS. — Dans la nuit du 29 octobre courant, d'audacieux voleurs se sont introduits par escalade et avec effraction, dans l'église d'Issendolus. Les serrures de toutes les armoires de l'église et de la sacristie ont été fracturées, mais d'argent, ni de vases sacrés, ils n'en ont point trouvés ! 22 kilos de bougie ont été emportés.

Une enquête est ouverte.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — La Toussaint. — La Toussaint, fête triste, lendemain plus triste encore : c'est la fête des morts.

Notre âme est portée à la tristesse par tout ce qui nous environne. La campagne paraît

être en deuil. Que de choses disparues, en effet ! Les champs sont presque entièrement dépouillés de leurs récoltes. Le vent souffle violemment dans les branches dénudées des grands arbres et balaye les feuilles amoncées. Partout se montre la terre nue, dont l'aspect terne et gris ne flatte point les yeux. Le déclin de l'année nous fait penser au déclin de la vie, à la mort qui nous attend tous et qui nous a déjà ravi tant de ceux que nous aimions.

Dès le matin, les tintements lugubres des cloches semblent annoncer le deuil et les larmes.

Toute la journée le cimetière est rempli d'une foule muette et éplorée, attirée par le souvenir de ceux qui reposent en ces lieux d'un sommeil éternel.

Vêtus de noir, portant en main une couronne de fleurs, d'immortelles ou de perles, un bouquet ou une plante, les visiteurs s'acheminent à travers les petites allées, vers la tombe où dorment ceux qu'ils pleurent.

Quelles douleurs et quels souvenirs !

Et après les larmes, après les prières, on fait la toilette des tombes : les brins d'herbe sont arrachés, les plantes nouvelles mises en terre, les couronnes accrochées, puis les visiteurs s'écoulent lentement, recueillis, avec la pensée de leurs chers morts, dont ils gardent toujours le religieux souvenir.

Mais ce qui m'a le plus ému a été l'imposante cérémonie qui termine cette triste journée.

A la tombée de la nuit les cloches de l'église St-Siméon se mettent à tinter tristement, invitant chacun de nous à se rendre de nouveau au champ de repos. De l'avenue Cavaignac débouchent bientôt en procession, les pénitents blancs, portant chacun un cierge allumé. Véritables spectres fantastiques ils avancent lentement, gravement. Leur curé les accompagne, psalmodiant d'une voix sépulcrale des chants de circonstance qui augmentent encore la tristesse et le deuil de la foule muette et recueillie qui est venue se joindre au cortège.

Au cimetière toutes les tombes sont éclairées par une véritable profusion de cierges. L'aspect a quelque chose à la fois de saisissant, d'imposant et de lugubre. Après une touchante allocution du curé au sujet des chers disparus, la foule émue s'est retirée lentement.

— Cirque Mexicain. — Il vient d'arriver de Cahors un cirque d'une certaine importance, qui doit séjourner quelques jours parmi nous.

Le programme est des plus alléchants et des plus nouveaux.

Nous nous demandons s'il est possible de le bien remplir avec le personnel assez restreint dont il dispose.

Dans tous les cas, il lui manque l'âme de ce genre de distractions : la musique. On cherche, paraît-il, à embaucher quelques-uns des membres de notre fanfare.

Voir en 4^e page la suite de notre chronique locale.

BEN BACHIR AU MAROC⁽¹⁾

SCÈNES DE LA FRONTIÈRE

PAR ACHILLE LÉGER

Mektob ! C'était écrit !

VI

MAHMOUD EN ESPAGNE

Fathma devenue tout à coup héritière de la propriété de sa mère et de son troupeau, l'aissance entra sous la tente de son mari qui racheta une autre barque et n'eut plus de préoccupation pour le moment.

Ils n'avaient cependant encore qu'à peu près juste de quoi vivre, mais sans superflu et sans luxe.

Le contrebandier cherchait en lui-même le moyen d'améliorer encore, si faire se pouvait, sa position et celle de ses femmes, lorsque le hasard, souvent favorable même à ceux qui croient avoir tout prévu, lui en fournit bientôt une occasion inattendue.

VII

UN NAUFRAGE

Une nuit, un orage épouvantable se déclina

(1) Traduction et reproduction réservées.

sur la côte et sur la mer ; les éclairs se succédaient presque sans interruption, le ciel était en feu ; un vent violent soufflait de la haute mer vers la côte et tout tremblait des éclats et du roulement du tonnerre. L'effroyable tempête dura trois heures à peu près et ne cessa qu'au lever du jour.

Au milieu du fracas des éléments en furie, Mahmoud avait cru distinguer le son du canon plusieurs fois répété de quelque navire en détresse. Inquiet d'abord sur le sort de sa barque, il descendit précipitamment à la mer, aussitôt le calme rétabli.

Ses prévisions étaient bien justifiées et il avait bien entendu. Il aperçut en effet à une encablure environ du rivage un trois-mâts américain échoué et immobile au milieu des rochers. Il courut à sa barque qu'il eut le bonheur de trouver intacte dans l'enfoncement où il l'abritait. Montant aussitôt dans l'embarcation, il s'approcha du navire et appela à plusieurs reprises. Personne ne lui répondit.

Il grimpa alors sur le trois-mâts au moyen d'un câble qui pendait au dehors ; la passerelle ayant été enlevée par la mer. Le plus morne silence régnait à bord ; il appela encore plusieurs fois en cherchant de tous les côtés et n'obtint pour réponse que l'écho de sa voix. Il était seul, bien seul.

Sans perdre un instant, il chercha la boîte aux lettres qu'il ne trouva pas, entra ensuite dans la cabine du commandant et dans celles des autres officiers du bord, fit main-basse sur plusieurs montres et un sac rempli d'or et

d'argent, descendit ce premier et précieux butin dans sa barque où il le mit à l'abri, remonta, redescendit plusieurs fois, emportant tantôt des armes, tantôt des vêtements et du linge de valeur. La catastrophe avait dû être précipitée, car les naufragés avaient oublié une quantité d'objets précieux.

Quand son embarcation lui parut suffisamment chargée, il regagna la terre, sauf à revenir ensuite.

Parmi les rochers de la côte, la nature avait creusé dans le flanc de la montagne une caverne spacieuse, dans laquelle on ne pouvait rentrer qu'en rampant. Le pirate en connaissait l'existence depuis de longues années ; il était dès l'enfance familier avec les coins et les recoins les plus cachés de tous ces parages isolés. C'est là qu'il déposa son trésor, certain que personne ne viendrait le lui enlever.

Comme il retournait au navire pour y faire un deuxième chargement, il entendit tout à coup des plaintes étouffées et comme des sanglots qui sortaient de derrière un rocher. Il arrêta sa barque, en descendit et aperçut étendue sur le sable une jeune fille, vêtue d'une simple chemise et paraissant à demi-morte.

Il la souleva aussitôt, lui fit rejeter l'eau de mer qu'elle avait avalée, la couvrit de son burnous et la chargea sur ses épaules, l'emporta à sa tente où il la déposa en la recommandant à ses femmes.

Redescendu après cet acte d'humanité, il remonta sur le navire naufragé. Ce vaisseau qui était un des plus gros transports de la marine américaine était chargé de toute sortes

de marchandises. Mahmoud, après s'être emparé de tout l'or et l'argent qu'il trouva dans les cabines des passagers et des matelots et dans leurs vêtements qu'il fouilla jusqu'au dernier, s'attacha surtout aux armes composées de fusils, de pistolets, des revolvers, des poignards, puis à la poudre et aux balles qui s'y trouvaient en grande quantité. Il passa toute sa journée à voyager de la caverne au navire et du navire à la caverne. Il eut encore le temps le lendemain et le surlendemain, mais le quatrième jour il ne revint plus, les trois-mâts avait sombré pendant la nuit. Le pirate était parvenu à emplir la moitié de la caverne des dépouilles qu'il avait recueillies. Le hasard l'avait enrichi de toute une fortune.

Quelques jours après, comme il se rendait à la mer pour pêcher, il vit un navire qui faisait des recherches le long de la côte ; on espérait sans doute retrouver le vaisseau perdu, Mahmoud se garda bien de se montrer et le vit s'éloigner avec la plus vive satisfaction.

La jeune américaine recueillie par le pirate ne put, dès les premiers jours, donner aucune explication, ne connaissant ni le marocain ni l'espagnol et ne pouvant se faire comprendre que par des signes. Elle était d'ailleurs en proie à la plus vive douleur et versait souvent des larmes abondantes, malgré les témoignages de sympathie dont elle était entourée.

(A suivre).

— La sécheresse. — La sécheresse persiste avec une ténacité désolante.

Le vent du midi qui souffle tous les jours avec une grande violence achève de tout dessécher.

Nos cultivateurs sont consternés de ne pouvoir travailler leurs champs, ni faire les semailles. Le moment serait cependant propice.

Il paraîtrait que le prix des bêtes à laine a baissé très sensiblement.

GRAMAT. — La foire de Gramat du 30 octobre, n'a été que trop belle, mais on ne peut pas dire bonne. Cette longue sécheresse ne laisse pas sans inquiéter nos agriculteurs.

Les semailles s'opèrent sous un temps superbe, la récolte en sera-t-elle plus fructueuse ?

Le blé s'est vendu au prix de 17 fr. 50 à 18 fr.; l'avoine, de 6 fr. à 6 fr. 50 et le maïs, de 12 à 13 fr. les 4/5.

Les cours se maintiennent, on le voit, assez uniformément.

Les transactions s'opèrent bien difficilement sur les bœufs de boucherie, d'attelage, veaux, bouvillons, porcs, brebis reproductrices avec agneaux ou prêtes à mettre bas.

Quand donc sera-t-il démontré au paysan, par des preuves péremptoires, que le président Méline est le véritable ami des agriculteurs !!!

VAYRAC. — Conseil municipal. — M. le Maire avait convoqué le Conseil en session extraordinaire, le 26 octobre, pour tenter de reprendre la délibération qui vient d'être annulée par décision préfectorale. Il y a eu grève de conseillers municipaux : 7 sur 16 seulement ont répondu à la convocation. Tête du Maire.

Une nouvelle convocation a été lancée. Session ordinaire, chemin de la Croze, mur du Fort.

Fête patronale. — La Fête patronale de la St-Martin, aura lieu les 13, 14 et 15 novembre 1897. Voici le programme :

Samedi 13 novembre. — Annonce de la fête par des salves d'artillerie ; à 11 heures, tour de ville en musique ; à 2 heures du soir, grand concert sur la place de l'hôtel de ville ; à 9 heures du soir, retraite aux flambeaux.

Dimanche 14 novembre. — Réveil en musique ; à 8 heures, aubades à la municipalité ; à 11 heures, concert sur la place du Fort, ouverture par la *Marseillaise* et l'*Hymne russe*.

A 2 heures, bal champêtre, 3 prix ; à 3 heures, mât de cocagne ; jeux divers : du baquet, de la pomme, de la poêle et du tourniquet.

A 4 heures, courses de bicyclettes sur le vélodrome (Lascaberrie), 3 prix, un diplôme d'honneur.

A 5 heures, place de la République, jeu de l'oie, grande bataille de confettis et de serpentins.

A 7 heures, embrasement général de la ville, illuminations à giorno.

A 9 heures, grand feu d'artifice : fusées, marrons, feux de bengale, tiré par M. Lacroix, artificier à St-Céré.

A 10 heures, ascension du ballon le « Nicolas II ».

A 11 heures, retraite aux flambeaux à cheval. Bal de nuit.

Lundi 15 novembre. — Continuation de la fête : Jeux divers, courses, bal, etc.

Pour le Comité,

Les Commissaires : Ginière, Jean ; Ginière, Pierre ; Pech, Adrien ; Sourdoire, Louis ; Delpy, Alexandre ; Darnis, Jean ; Moulet, Alain ; Barot, Henri ; Coussains, Pierre ; Malby, Berkmann ; Queyrel, Julien ; Peyras, Jean ; Jacques Martin ; Bialgue, Paul ; Rieux, Marcel et Lamour, François.

FRAYSSINET-LE-GOURDONNAIS. — Foire. Quoique favorisée d'un beau temps, la foire de Frayssinet-le-Gourdonnais n'a pas eu son importance habituelle, sans doute à cause des pressants travaux de la saison.

Néanmoins, il est à constater que généralement les blés semés naissent mal à cause du manque d'humidité du sol et, si cette sécheresse que nous subissons, persiste longtemps encore, les semailles, en majeure partie, ne pourront se terminer que d'une manière bien défectueuse.

Les affaires sont toujours lentes et les cours faiblement tenus.

Voici ceux pratiqués à Frayssinet :

Bœuf en petite quantité et vente calme, savoir : de boucherie de 34 à 36 fr. les 50 kilogrammes ; d'attelage, de 600 à 700 fr. la paire ; veaux, de 0 fr. 65 à 0 fr. 70 le kilogramme ;

Brebis reproductrices, de 25 à 30 fr. pièce ; de boucherie, de 18 à 26 fr. pièce.

Porcs, affaires nulles

Volailles, de 0 fr. 50 à 0 fr. 55 le 1/2 kilogramme ; lapins domestiques, 0,25 à 0,30 le 1/2 kilogramme ; œufs, 0,80 la douzaine.

Gibier en faible quantité et à cause de l'exceptionnelle douceur de la température, vendu à bas prix.

Lièvres, de 3 fr. 50 à 4 fr. ; perdreaux, de 1 fr. 25 à 1 fr. 50 pièce ; grives, 0 fr. 35 à 0 fr. 40 pièce.

Cette crise commerciale exaspère tout le monde. Espérons toutefois que les affaires paralysées reprendront prochainement leur cours normal.

BULLETIN FINANCIER

Le marché stimulé par la liquidation de fin octobre a repris une certaine activité et la tenue des cours est plus satisfaisante. Sur nos rentes, les ventes au comptant sont moins importantes, et le 3 0/0 se traite à 103,10, le 3 1/2 0/0 à 107,27.

Le Crédit Foncier s'inscrit à 648 fr. ; le Crédit Lyonnais à 721 ; le Comptoir national d'Escompte à 573 et la Société Générale à 526 fr.

Le Suez cote 3202.

Parmi les fonds étrangers, l'Italien se négocie à 93,45 ; l'Extérieure vaut 59 15/16 ; le Turc cote 21,90 et la Banque Ottomane 590 fr.

Le Russe 3 0/0 est à 94 fr. et le 3 1/2 0/0 à 100,50.

Au comptant les obligations des chemins de fer Economiques sont recherchées à 476,50. L'action Bec Auer est demandée à 710 fr.

L'Assurance sur la vie

Tout homme soucieux de l'avenir des siens a le devoir de contracter une assurance sur la Vie. Mais il ne doit s'adresser qu'à une compagnie présentant toutes les garanties désirables. Aucune n'en présente d'aussi grandes que la *Nationale Vie* qui possède à elle seule presque autant de réserves libres que toutes les autres réunies.

Bibliographie

LE MONDE MODERNE, Revue mensuelle illustrée, A. Quantin, éditeur, 5, rue Saint-Benoît, Paris. — Un an : Paris, 18 fr. — Province, 20 fr. — Etranger, 22 fr.

Sommaire du N° de Novembre 1897

Frontispice.
Le Retour, par René Bazin. — 6 compositions de D. Etcheverry.

Au pays du Cognac, par R. Pingaud. — 8 compositions de Ch. Fouqueray, 1 carte.
Le Caire, par Abel Chevalley. — 16 illustrations.

Les décorations de fêtes, par Jules Adeline. — 33 reconstitutions par l'auteur.

Le Sang, par le Dr J. Laumonier. — 7 figures.
Le rôle des forestiers à la guerre, par Georges Sumac. — 7 illustrations ; 1 carte.

Fedele, par Antonio Fogazzaro. — 3 compositions de Mlle Leconte ; 1 portrait.
Buenos-Aires, par Alfred Ebelot. — 20 illustrations.

Le Mouvement littéraire, par Léo Claretie.
Chronique théâtrale, par Maurice Lefèvre.

Evénements géographiques et coloniaux, par Gaston Rouvier. — 5 illustrations.
Causerie scientifique, par G. Mareschal. — 7 figures ; 1 carte.

Memento encyclopédique. — 4 illustrations.
Le Carnet féminin. — La Mode du mois.

Question financière. — Le Mois comique. — La cuisine du mois. — Jeux et récréations. — Bibliographie.

Supplément musical ! Madame Chrysanthème, par André Messager. — Fuite inutile, par Vanzande.

LE MUSÉE DES FAMILLES (61^e année) paraissant deux fois par mois, publié dans son numéro du 1^{er} novembre 1897 :

Les pirates de Venise, par L. de Caters. — Notes de musique, par Franck-Archet. — Au doigt mouillé, par H. Lucenay. — Le gouffre de Gapine-Ghyll (Angleterre), par E. Martel. — Monsieur Jatte, par Cl. Nautel. — Le Semnouthèque Douc, par L. Denise. — Gaietés du mois, par Willy. — L'illustration et les illustrateurs, par Em. Bayard. — En Indo-Chine, par la comtesse de Villedon. — Odéon : Riche-lieu, par St-André. — Mosaïque.

Illustrations par Ed. Zier, L. Denise, Em. Bayard, Guydo, etc. et d'après de vieilles estampes.

Prix d'abonnement : Paris, un an 14 fr. Départements, 16 francs, à la Librairie Ch. Delagrave 15, rue Soufflot, Paris.

Nos lecteurs nous sauront gré de leur signaler une revue qui vient de paraître et qui a pour titre : **L'Ecole nouvelle**. Elle s'adresse particulièrement aux membres de l'enseignement primaire, mais si nous en jugeons par les numéros que nous avons reçus, elle sera d'une lecture fort utile et très agréable pour tous ceux qui s'intéressent à l'éducation populaire. Son directeur, M. Devinat, qui est à la tête de l'Ecole normale primaire d'instituteurs du département de la Seine, et fait partie du Conseil supérieur de l'Instruction publique, s'est entouré d'excellents collaborateurs comme on le verra dans les som-

maires dont nous donnons ci-après le texte, et qui appartient soit à la grande presse, soit à l'école de l'enseignement.

Nul doute que cette publication n'ait un grand succès. Les instituteurs et les institutrices trouveront avec une sympathie ardente et active pour leurs besoins et ceux de l'école, d'excellentes directions pédagogiques, des devoirs scolaires de premier ordre, une revue de la presse très intéressante, des conférences vraiment populaires, de bons exercices pour les adultes, des chroniques littéraires, scientifiques, historiques et géographiques attrayantes et instructives, et enfin des lectures judicieusement choisies.

Le prix de ce recueil qui paraît tous les samedis à la **Librairie Ch. Delagrave, à Paris**, (15, rue Soufflot), et se trouve chez tous les libraires, est de 5 fr. et de 9 fr. avec les suppléments.

Voici le sommaire du numéro 4. — 17 octobre 1897 :

1^{re} Fascicule. Intérêts de l'Ecole et du personnel
Sarcey, Responsabilité civile des instituteurs en France (2^e article) ; Pinset, Les Déplacements d'office ; H. Ragot, Les conférences pédagogiques ; Caron, Responsabilité civile des instituteurs en Allemagne (interview) ; Ardant, Dans les bureaux de n'importe où ; Devinat, Echos du Conseil supérieur de l'Instruction publique ; Boucheron, L'esprit d'observation. Revue de la Presse ; Documents officiels ; Brevet élémentaire.

2^e Fascicule. Pour les écoliers.
Idée de la semaine : *La Mère*

3^e Fascicule. Pour les adultes (supplément)

Correspondance. Felisaz, Récréation scientifique : Sulfate de cuivre ; Belot, Exercices scolaires pour adultes ; Pagès, Conférence populaire, Nansen au Pôle Nord ; Lambert, Conseil pratique : Choses et autres, Lecture, Sur les Alpes (Claretie), suite.

SAINT-NICOLAS. — 18^e année. — Sommaire du n° 49. — 4 Novembre 1897.

Gièle (Eud. Dupuis). — Le siège de Calais (S. Blandy). — Philéas et Chantrouille (Esp.) — Une bonne promenade (Marthe Bertin). — Bouche inutile (Roger Dombre). — Boîte aux lettres. Tirelire aux devinettes.

Illustrations de Birch, Gé, E. Bayard, L. Rudnicki, etc., etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

Abonnements : Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

LE BON JOURNAL. Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 4 novembre.

V^{ss} Nacla, Chronique mondaine. — Marc Bonnefoy : Les 5 pauses d'une étape. — Jeanne Mairet : Deux mondes (suite). — Alphonse Daudet : La Fédor (suite). — J. Laurence, Le collier de Florine (suite). — Anguste Deslinières, L'Instantané (suite). — Variétés.

De tous les pays qui ont pris part à l'Exposition de Bruxelles, c'est à la France qu'a été accordé le grand prix, décerné à la vieille marque nationale Clément, la plus ancienne et toujours la première en tête du progrès.

Bourse de Paris

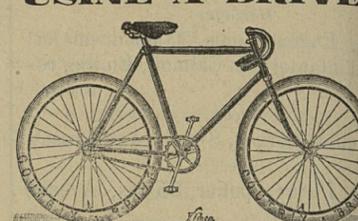
	COMPTANT	TERME
	Cours du jour	Cours du jour
3 0/0.....	103 25	103 40
3 0/0 amortissable.....	102 05	—
3 1/2 0/0 1894.....	106 40	106 50
Tunis, obl. 3 0/0 1892.....	501 —	—
Annam, Tonkin, 2 1/2, 1896..	91 75	92 —
Madagascar 6 0/0, 1887.....	—	—
Angleterre 2 3/4 0/0, c. 100 L..	111 60	—
Autriche 4 0/0 or (40 flor.)...	104 35	—
Egypte unifiée (500 fr.).....	110 —	—
— Daira-Sanieh (20f r ^s).....	104 25	—
— Privilégiée (500 f cap.)....	103 10	—
— Domaniales (20 L. cap.)....	—	—
Espagne 4 0/0. Extér. (40 p.)..	62 50	59 65
Hongrie 4 0/0 or (40 flor.).....	104 70	—
Italie 5 0/0 (1.000 f de rente)...	94 40	94 22
Portugal 3 0/0 (20 L. cap.)....	20 70	21 —
Roumain 5 0/0 1875.....	105 70	—
Russie 4 0/0 1867-69.....	104 25	—
— 4 0/0 1880.....	104 50	—
— 4 0/0 1889, coup. de 100 fr.	104 85	—
— 4 0/0 1890, 2 ^e et 3 ^e émis....	103 70	—
— 4 0/0 consol., 1 ^{re} et 2 ^e série.	103 25	—
— 3 0/0 1891, or, t. p.....	93 80	93 95
— 3 1/2 0/0 1894.....	101 50	100 20
Turc, série D.....	21 85	21 80
Ottomanes priorité (500 f)....	450 —	—
Douanes ottomanes (500 f)....	496 —	—
Banque de France.....	3790 —	—
Banque Paris et Pays-Bas....	852 —	846 —
Comptoir national d'escompte..	573 —	573 —
Crédit algérien.....	—	—
Crédit foncier de France.....	652 —	660 —
Crédit indust. et commercial..	605 —	—
Crédit lyonnais.....	771 —	772 —
Société de Crédit mobilier....	54 50	—
Société générale.....	525 —	526 —

PRIME MUSICALE GRATUITE

lecteurs du **Journal du Lot**, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse à M. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais) ; vous recevrez *gratis* et *franco* un joli morceau de musique pour piano.

MAISONS RECOMMANDÉES
MEUBLES, SIÈGES, GLACES
Voitures de Déménagements
Méd. Argent. — Exposition de Cahors : Grand Prix.
BOUZERAND
TAPISSIER-DÉCORATEUR
CAHORS, rue Nationale, 51 et 55 et rue Lastié, 2 et 4, CAHORS
VENTE et LOCATION de meubles
ÉTOFFES POUR AMEUBLEMENTS

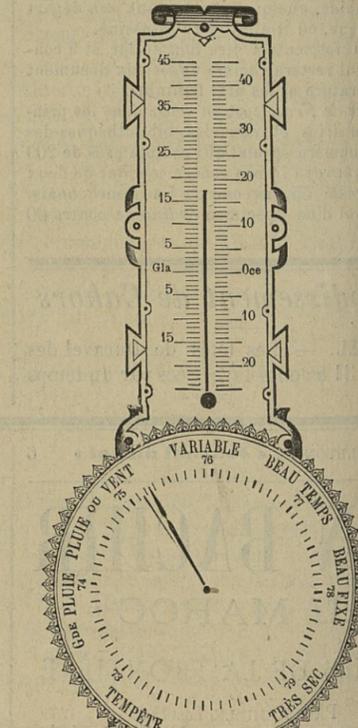
J. VALDIGUIÉ
PHOTOGRAPHE A CAHORS
Lauréat des grandes Expositions Internationales, 7 fois Hors Concours.
Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — **Derniers progrès du jour.**
Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉRABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

USINE A BRIVE

FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOULE D'OR
H. FABRE
69, Bd GAMBETTA, 69
CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION
D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE
Dorure et Gravure sur Métaux
LUNETTERIE & OPTIQUE
ÉLECTRICITÉ
Achat de Matières Or, Argent et Platine
Travaux soignés. — Prix modérés

LA VUE POUR TOUS
PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS
Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »
Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par MM. les Occulistes et Chefs de Clinique

Baro-Thermomètre
Température minima du jour : 6,7
Id. maxima de la veille : 18,1
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.


GUERISON
Certains et Radicaux de toutes les **AFFECTIONS de la PEAU**
Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc.
Plaies d'ulcères variqueux dits incurables.
Ce traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine de Paris, ne pas du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2^e jour, il produit une amélioration sensible.
M. LENORMAND, Médecin Spécialiste Aide-Major des Hôpitaux Mm, 9, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par Correspondance.
Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.